

LES JEUNES

REVUE OFFICIELLE DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

DOSSIER SPÉCIAL

L'ENGAGEMENT

LA MULTIACTIVITÉ,
C'EST QUOI ?

REJOINDRE
ATOUTFORM'

MARS/AVRIL 2020 N°2570



La fédération sport et culture.

SOMMAIRE

FÉVRIER 2020 - MARS 2020 N° 2570

REJOIGNEZ-NOUS



@laFSCF

www.fscf.asso.fr



10



20



30

Édité par la Fédération Sportive et Culturelle de France

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901
DURÉE ILLIMITÉE

Siège social FSCF

22 RUE OBERKAMPF - 75011 PARIS
TÉL : 01 43 38 50 57 / FAX : 01 43 14 06 65
WEB : WWW.FSCF.ASSO.FR
EMAIL : FSCF@FSCF.ASSO.FR

Représentant légal : CHRISTIAN BABONNEAU,
PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Directrice de la publication : LUCIE RENAULT

Rédactrice en chef : CAROLINE PARADIS

Comité de rédaction : CHRISTIAN BABONNEAU,
JEAN FOURNIER, PHILIPPE BLANC, LAURENCE SAU-
VEZ, LUCIE RENAULT, CAROLINE PARADIS, JOSÉPHINE
LHOPIAULT, JEAN-MARIE JOUARET

Relecture : JEAN FOURNIER, GÉRARD BRIAUD,
PHILIPPE BLANC, CLAUDE SCHMIT, JEAN-MARIE
JOUARET, LAURENCE SAUVEZ, CAROLINE PARADIS ET
JOSÉPHINE LHOPIAULT, LUCIE RENAULT

Crédits photos : FSCF, MARION LACROIX, CAROLINE
PARADIS, JOSÉPHINE LHOPIAULT, GABRIEL GUILLAUD,

ERIC COQUELIN - L'ŒIL PUBLIC, MARIE-FRANCE
GOSSELIN

Crédits iStock : STUDIO-PRO, PEOPLEIMAGES,
MYKYTA DOLMATOV, FIZKES

Tirage : 7 000 EXEMPLAIRES / DÉPÔT LÉGAL
AVRIL 2019

Abonnement annuel : 15 EUROS

ABONNEMENT@FSCF.ASSO.FR

Numéro de commission paritaire : 0419684322

Maquette et exécution : CITHÉA.

178, QUAI LOUIS BLÉRIOT. 75016 PARIS
TÉL : 01 53 92 09 00 / FAX : 01 53 92 09 02

EMAIL : CONTACT@CITHEA.COM
WEB : WWW.CITHEA.COM

Impression : CENTR'IMPRIM

RUE DENIS PAPIN
ZI "LA MOLIÈRE" - BP 16
36101 ISSOUDUN CEDEX
TÉL : 02 54 03 31 32
FAX : 02 54 03 31 31
WEB : WWW.CENTRIMPRIM.FR

Cithéa.



ÉDITO

3

3 | ET SI ON S'ENGAGEAIT ?

ÉCHOS

4

4 | LES ÉCHOS ET LE CARNET

8 | 3 QUESTIONS À...

9 | LES ÉCHOS DES RÉSEAUX SOCIAUX

FÉDÉRATION

10

10 | L'ENGAGEMENT

18 | LES PARTENARIATS PRIVÉS
DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

19 | LES ASSURANCES

ACTIVITÉS

20

20 | LA MULTIACTIVITÉ

24 | GPN / ARTS EN FÊTE : UNIS POUR 2020

FORMATIONS

26

26 | LE BAFA, UN TREMPLIN POUR SON AVENIR
PROFESSIONNEL

28 | RÉFORME DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

ACTIONS

30

30 | CAMP FICFP

32 | PAUL MICHAUX APRÈS LA GRANDE GUERRE

34 | REJOINDRE ATOUTFORM'

ET SI ON S'ENGAGEAIT ?

Le dossier spécial de cette revue est consacré à l'engagement. Il vient en résonance avec la démarche que vont entreprendre, prochainement, celles et ceux d'entre vous qui décideront d'apporter leur contribution au renouvellement de l'ensemble des structures de notre fédération : comité directeur national, conseils d'administration régionaux et départementaux, commissions nationales.

Mais pourquoi s'engager ?

Un engagement n'est pas anodin. Il s'agit certes d'une décision volontaire de participer à un projet ou une action s'inscrivant dans le temps, mais elle est personnelle et interrogative. S'engager signifie choisir, et donc renoncer. C'est aussi s'aventurer dans un terrain peut-être inconnu, donner de soi-même. Suis-je prêt pour cela ? Prêt pour la mission que l'on va me confier ? En ai-je les compétences et la disponibilité nécessaires ? Je m'engage certes par rapport à moi, mais aussi par rapport aux autres : mes proches, mes amis, qui vont peut-être devoir supporter absences ou manque de temps à leur consacrer. Oui, s'engager, c'est un peu un pari, rien ne m'y oblige. *Que l'on entre dans l'engagement par la porte de la vocation ou par celle de la motivation, l'engagement n'en demeure pas moins l'expression la plus haute de notre liberté. Il n'y a pas d'engagement sans envies ni raisons, pas d'engagement si l'on n'y met du sien⁽¹⁾.*

Selon les personnes, s'engager, c'est voir d'autres horizons, s'intégrer dans un groupe, être partie prenante d'un projet, se sentir utile, mettre ses compétences au service de l'intérêt général voire développer des savoir-faire nouveaux, jouer un rôle dans la société, rechercher un épanouissement personnel, etc. Mais les valeurs essentielles sur lesquelles repose l'engagement sont la fraternité et la solidarité. Plus que d'en attendre des effets pour soi-même, sa finalité est bien de s'ouvrir et se mettre au service de l'autre. Et c'est par l'enrichissement qu'il procure que cet engagement prend tout son sens, en devenant une partie de notre vie. Ne s'approche-t-on pas là de l'un des piliers de notre projet éducatif, la responsabilité : *Considérer l'engagement et la mission comme plus essentiels que la fonction ?*

Je terminerai par ce slogan de l'Institut de l'engagement créé par Martin Hirsch : *L'engagement donne du sens à l'avenir.* Alors, en ce début de printemps où la nature qui nous entoure débute un nouveau cycle, allons nous aussi de l'avant, engageons-nous, mettons toute notre énergie pour faire de notre fédération ce que nous voulons qu'elle soit !



PHILIPPE BLANC
CHARGÉ DE MISSION RELAIS
ENTRE LES ÉLUS

⁽¹⁾ Jean-Philippe Pierron, professeur de philosophie à l'université de Lyon 3

AGENDA

MARS

LES 14 ET 15

- FINALES DES COUPES NATIONALES DE GYMNASTIQUE MIXTES À AIRE-SUR-L'ADOUR (40)
- COUPE NATIONALE INDIVIDUELLE DE TWIRLING À CHOLET (49)

LE 21

TROPHÉE MICHEL ROCOLLE DE NATATION À NICE (06)

LES 27, 28 ET 29

ASSISES DE PRINTEMPS À CLERMONT-FERRAND (63)

AVRIL

LES 11 ET 12

CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL DE TWIRLING À CARCASSONNE (11)

LES 18 ET 19

CHALLENGE LECUYER DE TENNIS DE TABLE AU KREMLIN-BICÈTRE (94)

LES 25 ET 26

FINALES NATIONALES SENIORS DE FOOTBALL À BAYONNE (64)

MAI

LE 2

FINALES INTERCLUBS DE GYMNASTIQUE MASCULINE À MONTOIR-DE-BRETAGNE (42)

LES 9 ET 10

CHAMPIONNAT NATIONAL DE GRS I À CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

LE 16

CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL DE GYMNASTIQUE MIXTE À PLOUFRAGAN (22)

LES MAMIES TAPENT DANS LE BALLON



Le 24 janvier dernier, journée internationale du sport féminin, a été l'occasion pour la fédération de rappeler l'importance de rendre accessible l'activité sportive à toutes et à tout âge. En accord avec son projet éducatif, c'est également promouvoir la pratique féminine dans l'ensemble des activités proposées. Le choix des très médiatiques *Mamies Foot* d'intégrer la fédération au travers de leur nouvelle association s'inscrit dans cette dynamique.

La pratique féminine sportive revêt une importance toute particulière au sein de la fédération : il représente 72% des licenciés. Si une majorité d'entre elles (63%) le sont dans le cadre d'une activité gymnique ou d'expression, les femmes sont en réalité majoritaires dans chacun des types d'activités.

La pratique masculine est certes d'une écrasante domination dans un sport comme le football. Cela n'empêche pas pour autant

de vouloir favoriser la pratique de ce sport pour toutes, quel que soit l'âge. C'est l'objectif des *Mamies Foot* qui viennent de rejoindre la fédération.

En 2019, la Coupe du monde féminine de football était organisée en France. À cette occasion, l'équipe nationale féminine senior de football d'Afrique du Sud a souhaité organiser une rencontre avec quelques-unes de leurs congénères françaises. Au-delà de sa portée médiatique, cet événement a été vécu comme un moment de partage inspirant pour les deux équipes.

Marie-France et Edith, toutes deux venues du Finistère, ont ainsi souhaité prolonger l'aventure mais aussi la développer, la structurer pour pouvoir toucher autant de femmes que possible et montrer que pratiquer le football peut avoir un impact très positif sur la santé. C'est ainsi qu'est née l'association *Footeuses à tout âge*, avec l'ambition de promouvoir le football loisir féminin et de créer des sections féminines de football loisir vétéran dans des clubs locaux. La fédération les accueille avec joie et tâchera de les accompagner dans leur développement pour pouvoir faire profiter de cette belle initiative sur le territoire à de nouvelles *Mamies Foot* en herbe.

PLUS D'INFORMATIONS :

Un article sera consacré à cette nouvelle association dans le prochain numéro *Les Jeunes*.

FAIRE ÉMERGER SA CRÉATIVITÉ AVEC LE CONCOURS IM@GE.BD

La commission nationale des Pratiques artistiques et culturelles (CN PAC) de la fédération a lancé début janvier le concours d'arts plastiques *Im@ge.BD* afin de valoriser la créativité des 7-12 ans et des 13-18 ans, licenciés à la fédération. Une seule image à créer avec les techniques traditionnelles ou innovantes de la bande dessinée et de nombreux prix à gagner.

En noir et blanc ou en couleur, les techniques de dessin sont libres. L'image à créer doit être considérée comme la grande image de la couverture d'un album fictif sans titre et bien évidemment sans nom de l'auteur, et doit s'accorder au thème suivant : *Plus tard, j'veux être clown !*



Que les images originales aient été créées sur papier ou avec l'outil informatique, elles doivent être envoyées au siège national au plus tard le 15 avril.

Le jury de la CN PAC sélectionnera six images et le palmarès sera diffusé courant mai sur le site internet de la fédération. Celles-ci seront exposées durant le festival national Arts en Fête du 29 au 31 mai puis, le 28 novembre lors du 108^e congrès fédéral, le jury remettra aux six lauréat(e)s, les récompenses des trois premiers prix par catégorie d'âge, à découvrir dans le règlement.

Alors, tous à vos crayons, pinceaux ou stylets !

PLUS D'INFORMATIONS :

Toutes les informations pratiques et le règlement sont disponibles sur bit.ly/2QPgs0A

LES VOIX DU CŒUR DE NOUVEAU À L'OPÉRA GARNIER



Le 12 janvier dernier, la chorale *Les voix du cœur* s'est produite à l'Opéra Garnier pour l'évènement *Inside Opéra*.

Composée de 150 choristes venus de toute la France, la chorale *Les voix du cœur* a participé pour la deuxième fois à cet évènement unique. Ce jeu immersif, en partenariat avec TF1, est une expérience exclusive pour tous les participants.

À travers cette journée, le public était invité à déambuler dans les parties les plus cachées du monument, une manière originale et magique de découvrir ou redécouvrir ce lieu d'exception.

À la fin de leur parcours, les 5 000 visiteurs présents sur la journée ont vécu une immersion au cœur d'un orchestre symphonique accompagné par les choristes de la fédération dans la salle mythique de l'Opéra. Le public était installé au plus près des musiciens et les choristes se trouvaient placés au-dessus du public, dans les loges. Les visiteurs étaient invités à se mettre au diapason de l'architecture grandiose de ce lieu emblématique, en harmonie avec la musique de Mozart et son Requiem. Le public a vécu la musique de l'intérieur avec l'orchestre et les choristes. Cet évènement était donc une belle rencontre entre le monde associatif et la musique.

LA FÉDÉRATION POURSUIT

LA FORMATION CONTINUE DE SES FORMATEURS

Fin 2019, le comité directeur a voté le principe de formation continue des formateurs fédéraux, proposé par la CNF (commission nationale de Formation). On entend par formation continue, la formation des personnes déjà en activité de formateur : formateur d'AF1-AF2, formateur d'animateur expert, formateur d'UFF.

Cela induit que ceux-ci devront participer à une session de formation continue qui leur est dédiée, au moins une fois tous les 4 ans (quelle que soit la nature de la session : séminaire ou rencontre des formateurs).



Il s'agit d'une exigence commune à minima. Les commissions nationales par activité ont la possibilité de fixer une obligation de recyclage avec une périodicité plus courte (3, 2 ou 1 an). À l'inverse, elles ne peuvent en aucun cas fixer un délai plus long. Cette obligation de formation continue n'entraîne pas la perte du statut de formateur, mais son gel si aucune participation n'est enregistrée au cours d'une période de 4 années. Pour le réactiver et donc pouvoir encadrer, il faudra de nouveau participer à une session de formation continue, séminaire ou rencontre, sans distinction. Cette obligation sera effective à partir de septembre 2020.

LES ASSISES DE PRINTEMPS À CLERMONT-FERRAND

L'édition 2020 des Assises de printemps se déroulera à Clermont-Ferrand, au centre diocésain de Pastorale du 27 au 29 mars. Elle réunira des membres de conseils d'administration et des salariés des comités départementaux et régionaux, le responsable et un membre de chaque commission nationale ainsi que le comité directeur.

Le programme sera axé sur 2 grandes thématiques : la nouvelle organisation du sport en France et le projet de développement fédéral 2020/2024. La première sera traitée en séances plénières avec notamment l'intervention du directeur de l'agence nationale du Sport (ou de son adjoint) et le lancement de la campagne Projet Sportif Fédéral. La deuxième thématique sera consacrée

aux travaux de réflexion sur le prochain projet de développement que la fédération a lancé auprès de l'ensemble de ses parties prenantes. Ce dernier temps de concertation dédié aux acteurs du territoire (comités régionaux et départementaux) et



des commissions nationales permettra de cibler les échelles d'intervention et les dynamiques territoriales à activer pour décliner la stratégie sur l'ensemble du territoire. Ces sujets ont un double objectif : permettre à l'ensemble des

parties prenantes fédérales de s'inscrire dans la nouvelle politique générale du sport en France et de s'impliquer dans la construction du projet que mènera la fédération de 2020 à 2024. Mais les Assises sont également un temps d'échanges, de rencontres entre les territoires et les activités, et de découvertes pour les acteurs fédéraux. Le comité départemental du Puy-de-Dôme, co organisateur de l'événement, mettra tout en œuvre pour que les temps hors programme soient des plus conviviaux et proposera à ceux qui le souhaitent de découvrir les emblèmes de la vie clermontoise.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/assises-de-printemps-2020

NOUVELLE ANNÉE, NOUVELLES MESURES POUR L'ÉCOLOGIE



Le passage à l'an 2020 s'accompagne de nouvelles directives en matière d'écologie. Point d'horizon sur ce qui est attendu cette année et pour les années à venir.

80%, c'est la part que représente le plastique parmi les 10 millions de tonnes

de déchets rejetées chaque année dans l'océan. Face à cette urgence, une prise de conscience s'impose.

Le décret publié le vendredi 27 décembre dernier au Journal officiel déclare un *produit en plastique à usage unique [...] [n'est] pas conçu, créé ou*

mis sur le marché pour être réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu. Ainsi, même si la loi vise une progression sur plusieurs années, depuis le 1^{er} janvier 2020, trois types de plastiques ont été bannis (les stocks de plastiques restants peuvent être écoulés sur 6 mois). Cela concerne pour l'instant les gobelets et assiettes ainsi que les cotons tiges. Ces derniers font d'ailleurs partie des objets les plus retrouvés sur les plages à l'instar des bouteilles en plastique et des mégots de cigarettes.

Pour les autres plastiques à usage unique, il faudra attendre encore un peu. Sur la période 2021-2023, de nombreux produits vont être interdits tels que les pailles, les couverts, les touillettes. La fin totale des plastiques à usage unique, à tous les niveaux, elle, n'est prévue que pour 2040.

La fédération est consciente de cet impact et met en place de nombreuses actions lors de ces événements institutionnels et manifestations nationales pour préserver au mieux l'environnement.

MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES DANS LE SPORT



Fin 2019, de nombreuses personnalités du monde sportif ont pris la parole pour dire stop aux violences sur les mineurs dans le sport, dans un clip relayé sur les réseaux sociaux à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Enfant. Un enfant sur 5 est victime de violences en Europe et le monde du sport

n'est hélas pas épargné par ce fléau.

Mobilisée pour lutter contre les violences sexuelles sur les enfants dans le sport, la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, a souhaité donner un écho particulier à la campagne *Start To Talk ou Donnons de la Voix* lancée par le conseil de l'Europe.

En parallèle de cette campagne, le ministère des Sports a déjà mis en place des outils d'information destinés aux éducateurs et engagé le déploiement de sessions de formation pour les agents et les encadrants du sport. En complément,

depuis août dernier, un tour de France des établissements du grand INSEP (CREPS, écoles, établissements) est en cours pour sensibiliser les 5 000 jeunes sportifs et leur encadrement au sujet des violences dans le sport. Cette tournée mandatée par la ministre est assurée par l'association *Colosse aux pieds d'argile* et son fondateur Sébastien Boueilh, avec qui la fédération a signé une convention de partenariat en décembre dernier.

PLUS D'INFORMATIONS :

Découvrir le clip sur bit.ly/3aDPAj9

PARI RÉUSSI POUR LA COMMISSION NATIONALE DE SKI

Le dernier week-end de janvier avait lieu le championnat national de ski à La Chapelle d'Abondance, organisé exceptionnellement par la commission nationale de ski & montagne.

Après avoir été accueilli durant la matinée du samedi, chacun des 175 participants a pu profiter à sa manière de la montagne, entre ski, snowboard, raquettes, ou randonnée, et ce malgré un enneigement très limité.

La fin de journée fut agrémentée d'un vin chaud sur le front de neige directement suivi par le repas composé de diot (saucisse montagnarde fumée), de polenta puis de tarte à la myrtille pour le dessert.

En soirée, un moment festif composé de différents ateliers-jeux orientés sur l'éco respon-

sabilité a rassemblé l'ensemble des participants. Partagés en 14 équipes, ces derniers devaient entre autres transformer une bouteille plastique en objet de récupération utile, répondre à un questionnaire sur le développement durable ou encore former la plus haute tour avec du bois de récupération. Le succès a dépassé toutes les espérances. Beaucoup se sont pris au jeu et l'intergénéralité a été de mise. Les 3 meilleures équipes ont été amenées à présenter en public leur objet. L'équipe vainqueur a remporté un échantillon de produits gastronomiques locaux et eu le privilège de lancer la soirée dansante.

Dimanche matin, après une bonne nuit de repos, plus de 130 compétiteurs de tous âges et de tous niveaux se sont lancés à l'assaut du slalom géant avec un maître mot : passer la ligne d'arrivée.



L'après-midi fut à nouveau consacrée à la pratique libre suivie à 16h du palmarès récompensant environ 40 coureurs.

Les trophées du club le plus nombreux ainsi que du club le plus rapide ont été remportés par les alsaciens de la *Constantia* Strasbourg tandis que le prix du *Fair-play* fut attribué au club ardéchois de Boulieu-les-Annonay pour sa première participation.

CARNET

DÉCÈS

Les derniers mois ont hélas vu la disparition de quelques fidèles de la fédération. Nos sincères condoléances vont à leur famille et leurs proches :

Marie-Thérèse Cheroutre, immense figure de l'éducation populaire de 1960 à 2000. Elle fut notamment commissaire générale des Guides de France de 1953 à 1979, co-fondatrice du CNAJEP en 1968,

présidente du Conseil national de la vie associative (CNVA), membre du Conseil économique, social et environnemental, experte à la commission française de l'UNESCO, membre de la FONDA (le laboratoire d'idées de la vie associative) et vice-présidente de l'organisation des internationales catholiques (OIC). Elle connaissait bien et aimait la fédération, avec laquelle elle collabora en de nombreuses occasions.

Ludovic Joly, fils de Madame Arlette Joly, présidente du comité départemental Poitou FSCF.

DISTINCTIONS

Odile Chadaine, présidente de l'ASC *Jeanne d'Arc de Mouvaux* depuis 20 ans, a reçu la médaille d'or de la jeunesse et des sports en janvier dernier.

3 QUESTIONS À...

PATRICE FERRAINA, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ GYMNOVA



POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE, QUEL PARCOURS VOUS A AMENÉ AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE LA SOCIÉTÉ GYMNOVA ?

C'est une aventure humaine, un parcours de passionné de la gymnastique qui m'ont conduit au poste de direction que j'occupe aujourd'hui dans l'entreprise. J'ai eu l'opportunité d'évoluer progressivement à différents postes. Ma carrière totalement *Gymnovienne* m'a permis de construire au fur et à mesure une solide expérience. Tout au long de ce parcours, j'ai occupé des fonctions riches et variées. J'ai exercé les fonctions de technico-commercial, chef des ventes, responsable marketing et directeur commercial. Aujourd'hui, je contribue à piloter l'activité commerciale et technique pour poursuivre le développement de l'entreprise.

QUELLE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT LA SOCIÉTÉ GYMNOVA SOUHAITE-T-ELLE METTRE EN PLACE DANS LES ANNÉES A VENIR ? QUELS MOYENS Y SONT AFFECTÉS ?

Depuis plus de 40 ans, GYMNOVA met son expérience et son savoir-faire au service de la gymnastique. Depuis toujours, la proximité de nos équipes avec le monde gymnique et l'innovation sont les moteurs essentiels à l'évolution de la marque. D'ailleurs, GYMNOVA est la contraction des mots *Gymnastique et Innovation*, valeurs qui font parties de notre ADN depuis le début de l'aventure.

Nous innovons en permanence pour proposer à nos clients de nouveaux produits adaptés à leurs besoins. En effet, pour

anticiper continuellement les besoins du marché, nous restons à l'écoute en travaillant en étroite relation avec les gymnastes et les entraîneurs. L'intégrité physique des pratiquants et la facilité de réglage de nos agrès ont également toujours guidés la démarche *Gymnovienne*. Nous sommes également engagés dans une démarche environnementale et avons développé récemment des porte-mains en fibre naturelle permettant d'allonger la durée de vie du produit tout en diminuant la quantité de magnésium utilisée par les gymnastes.

Depuis plusieurs années, nous équipons de nombreuses compétitions nationales et internationales avec pour point d'orgue les Jeux Olympiques. Notre mission est de mettre à disposition des organisateurs des plateaux de compétition conformes aux normes FIG. L'équipement des différentes manifestations de la FSCF donne aux pratiquants la possibilité de pouvoir vivre leurs compétitions sur un matériel *Made in France* et identique à celui utilisé sur les plus grandes compétitions. Aujourd'hui, nous sommes très fiers de pouvoir équiper les prochains championnats d'Europe de Paris en avril 2020 ainsi que les championnats du Monde de Copenhague en 2021.

GYMNOVA

VOUS AVEZ RENOUVELÉ VOTRE PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION JUSQU'EN 2024. POUVEZ-VOUS NOUS INDIQUER

L'INTÉRÊT QUE VOUS PORTEZ À LA FSCF ET COMMENT VOUS VOYEZ LA SUITE À SES CÔTÉS ?

Ce partenariat traduit parfaitement les valeurs humaines qui nous sont communes. Plus qu'un partenariat, ce sont des relations solides qui se sont construites au fur et à mesure des saisons gymniques qui se sont succédées. La passion de la gymnastique, le respect de l'intégrité physique des gymnastes sont des idées fortes de notre quotidien. Le cœur du partenariat repose sur l'organisation de manifestations gymniques permettant la mise à disposition de matériel de compétition conforme aux normes FIG. L'objectif commun est de réunir toutes les conditions pour travailler en étroite collaboration afin d'optimiser la performance de l'activité gymnique. Cette année encore, GYMNOVA sera le fournisseur officiel des compétitions FSCF dont 6 auront une finalité nationale.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.gymnova.com/fr

TIPHAINE CARIOU, CAROLINE PARADIS ET JOSÉPHINE LHOPITAUULT EN COLLABORATION AVEC GILLES MORIN,
FRANÇOIS MANDIL, JEAN-PHILIPPE BRUN ET DAVID LAZARUS

L'ENGAGEMENT

DANS TOUS SES ÉTATS



L'ENGAGEMENT NE CESSE DE SE RÉINVENTER ET DE MARQUER LA SOCIÉTÉ, AVEC DE NOUVELLES FORMES PLURIELLES. DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE AU MILITANTISME CITOYEN, QUELLES EN SONT LES FORMES ?



Comme le disait Jean Ladrière, philosophe à l'Université catholique de Louvain, *l'engagement est un type d'attitude qui consiste à assumer activement une situation, un état de choses, une entreprise, une action en cours*⁽¹⁾. Autrement dit, c'est une manière de faire de sa vie quelque chose qui a du sens, qui correspond à un véritable désir ou à une nécessité. On sait aujourd'hui que les Français ne cessent de s'engager. En 2016, 39% d'entre eux déclaraient donner de leur temps à une cause, alors qu'ils étaient 36% en 2010⁽²⁾. Individuel ou collectif, l'engagement est multiple et revêt les formes les plus variées : militaire, intellectuelle ou artistique, politique, humanitaire, associative, religieuse, etc.

LES FRANÇAIS NE CESSENT DE S'ENGAGER

Même l'engagement personnel, action individuelle visant le bien-être de sa condition - s'engager dans ses études, son travail, etc. - peut prendre une tournure collective. En témoigne l'engagement religieux, qui connaît actuellement un regain chez les jeunes. D'après un sondage, 1 Français sur 10 aurait d'ailleurs déjà pensé à s'engager dans la vie religieuse⁽³⁾. Ce type d'engagement, qui peut paraître effectivement très personnel et individuel, est traversé dans la religion catholique par l'idée que nous sommes

tous membres d'une seule et même famille de l'humanité, une idée confortée par l'existence d'une multitude d'associations caritatives.

Quelle qu'en soit la forme, la démarche d'un engagement collectif est toujours la même : mettre sa pensée, sa parole ou son action au service d'une cause, afin de rendre le monde meilleur. Par exemple, l'engagement humanitaire vise le bien-être et l'amélioration des conditions de vie de l'humanité. Les missions dans l'humanitaire ont d'ailleurs toujours le vent en poupe comme en témoignent les dernières tendances : ces vingt dernières années, les organisations non gouvernementales (ONG) se sont professionnalisées et embauchent des personnes de plus en plus qualifiées.

Le mouvement associatif et l'engagement bénévole sont des piliers de notre société. On dénombre en France plus d'**1,3 million d'associations**, qui comptent environ **16 millions de bénévoles**. Si la moitié d'entre eux sont des bénévoles réguliers, tous ont la même envie de faire quelque chose pour autrui. Dans le paysage associatif, les

L'ENGAGEMENT EST AUSSI UN MOTEUR DE L'ACTION COLLECTIVE

domaines d'activité sont aussi divers que le sport - 24 % des associations relèvent du domaine sportif -, la culture ou les loisirs, l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la défense des droits ou encore l'éducation.

Selon une étude de *France Bénévolat*, l'engagement bénévole augmente depuis 15 ans d'environ 15%. Le pourcentage de jeunes (24%) semble aussi se rapprocher de celui des seniors (30%), lesquels s'engagent d'ailleurs avec une moindre intensité en heures^[4]. Les jeunes s'engagent différemment : ils le font en groupe et sur du court terme, et cherchent du concret et des résultats.

L'engagement est aussi un moteur de l'action collective. Aujourd'hui, l'engagement politique n'est plus seulement l'apanage des élus, mais aussi celui des citoyens. En effet, chacun d'entre nous peut devenir acteur de la vie publique grâce aux différentes instances de démocratie locale créées par les municipalités. De plus en plus de communes incitent même leurs plus jeunes habitants à devenir acteurs de la cité, voyant l'engagement citoyen comme un formidable levier éducatif. En témoigne la mise en place de conseils

municipaux des jeunes dans de très nombreuses villes qui viennent compléter une offre déjà pléthorique en la matière - conseil des seniors, des étrangers, etc. Aujourd'hui, la conscience politique ou le militantisme semblent aussi s'exercer de plus en plus hors des sphères classiques associatives ou du cadre des partis politiques.

À l'automne dernier, dans le monde entier, 4 millions de jeunes ont manifesté pour appeler les gouvernements à agir contre la catastrophe climatique. Pour eux, la notion d'engagement s'apparente plutôt à la volonté d'éveiller les consciences.

La fédération a souhaité interroger quatre témoins qui ont chacun, à leur manière, un engagement de par leur vie personnelle mais également professionnelle.

^[1] Jean Ladrière, *Engagement*, <http://www.universalis.fr/encyclopedie/engagement>.

^[2] *Enquête Recherches & Solidarités*, 2016.

^[3] *Sondage La Croix*, 2015.

^[4] *Enquête Recherches & Solidarités*, 2016.



LE GOÛT DES AUTRES

DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, JEAN-PHILIPPE BRUN EST INVESTI DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF À TITRE BÉNÉVOLE, NOTAMMENT COMME TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION FRANCE BÉNÉVOLAT. UNE AVENTURE HUMAINE RICHE PAR SES DÉCOUVERTES.



À 63 ans, Jean-Philippe Brun peut se targuer d'une expérience de bénévolat active et militante, un bénévolat qui fait encore partie intégrante de son quotidien. Avant son départ à la retraite, son activité professionnelle a navigué entre le domaine bancaire et celui de la communication, de la publicité et du marketing. Son intérêt pour le secteur associatif remonte au milieu des années 1990, avec la découverte des célèbres *Compagnons du devoir* : *Mon passage à titre salarié dans cette association de formation m'a révélé un univers moins lucratif et peut-être plus riche en valeurs fondamentales. Cela a été pour moi une sorte de déclic*, raconte-t-il.

Le sexagénaire, qui a cumulé jusqu'à sept casquettes dans le monde associatif, occupe à présent quatre fonctions bénévoles, dont deux au titre d'ADESS 95, une association qu'il a co-créée pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Val-d'Oise, où il vit. Pour *France Bénévolat*, il assure deux types de mission : il est président du réseau dans le Val-d'Oise et trésorier de la branche nationale de *France Bénévolat*, une association qui a pour vocation de promouvoir, valoriser et favoriser le bénévolat : *France Bénévolat présente l'intérêt d'être une association transversale au service de toutes les autres associations. Grâce à l'extrême diversité des interlocuteurs*

que j'ai eus en face de moi pendant toutes ces années, je n'ai jamais succombé ni au découragement, ni à la lassitude, ce qui aurait pu être le cas dans un secteur plus spécialisé, explique-t-il.

Jean-Philippe Brun, qui avoue ne jamais avoir autant travaillé depuis qu'il est bénévole, en mesure également les multiples bienfaits : dans son cas, le bénévolat apporte à la fois un sentiment d'utilité au service des gens, mais aussi un sentiment de construction personnelle et de complétude. Un gain en équilibre qui lui apporte un sentiment de reconnaissance. Pour le sexagénaire, l'engagement associatif n'est pas fait de grands moments mais plutôt de petites satisfactions d'avoir fait quelque chose d'utile : *Les moments qui sont importants, ce sont les quelques cas où on a vraiment l'impression d'avoir fait avancer les choses et amélioré la situation de certaines personnes, notamment celles qui avaient de très grandes difficultés personnelles*, confie-t-il. Outre le bénévolat, Jean-Philippe Brun multiplie les centres d'intérêts, entre la littérature, la musique, les voyages et le sport. Athlète chevronné, il participe à plusieurs marathons par an, pour le plaisir de la course à pied mais aussi pour garder la forme... et pouvoir poursuivre son engagement bénévole. L'heure de la retraite n'a pas encore sonné !

LE BÉNÉVOLAT APPORTE À LA FOIS UN SENTIMENT D'UTILITÉ AU SERVICE DES GENS, MAIS AUSSI UN SENTIMENT DE CONSTRUCTION PERSONNELLE ET DE COMPLÉTUDE

MAIRE, LE PLUS BEAU MÉTIER DU MONDE



NÉ À CHAMBLY, VILLE OISIENNE DONT IL EST LE MAIRE DEPUIS 2013, DAVID LAZARUS JONGLE ENTRE SON MANDAT D'ÉLU LOCAL ET SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE. À SEULEMENT 49 ANS, IL PEUT SE PRÉVALOIR DÉJÀ DE PLUSIEURS DÉCENNIES D'ENGAGEMENT POLITIQUE.

David Lazarus est engagé politiquement depuis ses 18 ans. Avant de devenir maire de Chambly, il a été conseiller municipal à 25 ans, puis maire-adjoint à 31 ans. Il est également co-président du groupe de travail sport de l'*association des maires de France*. Pour expliquer sa passion pour la chose publique, le jeune quinquagénaire aime revenir sur les valeurs familiales qui lui ont été transmises dès son enfance par son père, ancien conseiller municipal très engagé localement, notamment au niveau associatif, mais aussi par son oncle catalan, militant clandestin socialiste ayant lutté contre la dictature du général Franco en Espagne :

J'ai été élevé selon le principe très fort que la démocratie n'a pas de prix. Tout cela a fait de moi quelqu'un d'humaniste, de démocrate, de républicain et épris de justice, explique-t-il.

C'est à la fin de ses études à l'université Paris Dauphine, où il a obtenu un DEA d'économie et de finance internationale, que David Lazarus a été élu pour la première fois. Un événement qui a revisité ses ambitions : *Quand j'étais jeune, j'ai passé beaucoup de temps dans les instances nationales mais je ne m'y sentais plus utile. Le fait d'être élu à la fin de mes études m'a rappelé à quel point m'engager localement, pouvoir changer le quotidien des gens, étaient ma passion, mon envie profonde,* confie-t-il.

L'engagement local comme principal moteur, David Lazarus a des semaines très chargées, entre l'animation

des conseils municipaux ou de réunions techniques, la présidence de certaines commissions mais aussi sa participation aux événements de la ville, entre spectacles et matchs de foot. Rappelons que Chambly a été désignée comme la ville la plus sportive de Picardie et que son maire est lui-même très impliqué dans les grandes instances nationales décisionnaires du sport.

Passionné par la politique locale, David Lazarus est porté dans son action par la conviction profonde que le mandat de maire est le plus beau qui existe :

La plus belle récompense est le remerciement des habitants, particulièrement celui des enfants et celui des aînés, raconte-t-il. Enfant de Chambly, David Lazarus a une grande affection pour la ville qui l'a vu naître, une affection qui rivalise avec la satisfaction de participer à son développement, entre tradition et modernité.

Depuis le début de son mandat, il met un point d'orgue à faciliter le quotidien des habitants : *La proximité avec les gens, c'est ma boussole. J'ai de grandes ambitions pour Chambly parce que c'est une ville que j'aime, mais les grands projets ne doivent jamais être plus importants que les besoins de la population locale,* explique-t-il. David Lazarus est animé par la passion d'une mission qui lui permet de changer concrètement le quotidien de ses concitoyens. Avec à la clé, un vrai sentiment d'utilité.

**M'ENGAGER LOCALEMENT,
POUVOIR CHANGER LE QUOTIDIEN
DES GENS, ÉTAIENT MA PASSION,
MON ENVIE PROFONDE**

DEVANT TOUS ET DEVANT DIEU, JE M'ENGAGE



GILLES MORIN, AU PUPITRE, LORS DU DERNIER CONGRÈS FÉDÉRAL À VALENCIENNES EN NOVEMBRE DERNIER.

NOMMÉ NOUVEL AUMÔNIER DE LA FÉDÉRATION, PÈRE GILLES MORIN A BIEN VOULU PRENDRE UN TEMPS POUR NOUS DONNER SON AVIS SUR CE QU'EST L'ENGAGEMENT. TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE ACTIF DEPUIS 40 ANS DANS LA SPHÈRE RELIGIEUSE.

Je suis prêtre, religieux de Saint-Vincent-de-Paul. À y réfléchir, comment est-ce possible? Quel mystère que celui d'une vocation qui vous conduit à vous engager dans le don de tout vous-même au service de Dieu et de vos frères! Quel miracle s'est-il opéré pour que ma vie soit ainsi comblée?

Je dois beaucoup à ma mère. Loin d'être une grenouille de bénitier, elle incarnait sa foi par le don d'elle-même avec un courage indéfectible. Le jour de ma profession de foi, j'avais alors 12 ans, elle m'a offert un petit tableau où étaient inscrits ces quelques mots : Avoir un fils, c'est bien ; en faire un homme, c'est mieux. Et de m'expliquer : Tout à l'heure, à la cérémonie à l'église, qu'as-tu chanté? Et moi de lui répondre : Le chant de la Promesse. Oui, ma voix s'était élevée pour affirmer à Dieu : *Devant tous je m'engage sur mon honneur, ... Je jure de te suivre en fier chrétien ... Je veux t'aimer sans cesse de plus en plus, protège ma promesse, Seigneur Jésus. Et ma mère d'ajouter : Tiens ta promesse. Tu as pris un engagement, et de plus un engagement envers Dieu. Respecte-le. Être un homme, c'est s'engager et se donner jusqu'au bout.*

Si je dois beaucoup à ma mère, je dois également beaucoup au patro où j'ai passé tant d'années, comme jeune d'abord, puis comme animateur. J'aimais jouer, j'aimais le sport, particulièrement le football avec le championnat de la FSCF. Je sentais bien pourtant que le patro n'était pas un simple club sportif. Il y avait une super ambiance. Il y avait aussi un père et un frère, religieux de Saint-Vincent-de-Paul, qui savaient nous désigner le Christ et nous le faire aimer. Je me plaisais à prier longuement dans la chapelle et à regarder Jésus en croix. Au plus intime de mon cœur, je percevais la voix du crucifié me répéter : Ce n'est pas pour rire que je t'ai aimé^[1]. Je n'ignorais pas ces paroles de l'apôtre Jean : Jésus a donné sa vie pour nous. Nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères (1 Jn 3, 16). J'avais sous les yeux, au patro et au quotidien, ces religieux, hommes heureux. Je voulais

donc être comme eux et faire comme eux. Être avec Jésus, donner ma vie comme Jésus, servir et aimer à l'exemple de Jésus.

Voilà presque quarante ans que je suis religieux. Tout au long de ces années, une conviction ne m'a jamais quitté, un devoir de mémoire n'a cessé de m'habiter : le Christ n'a pas fait semblant de nous aimer. Il nous a tout donné. Comment répondre à tant d'amour sinon par l'amour. Or, justement, j'ai promis de l'aimer sans cesse, de plus en plus. Et aimer c'est tout donner et se donner soi-même^[2], pas en belles paroles et en beaux discours, mais en actes et en vérité.

Me voici nommé aumônier national de la fédération. Il n'est pas anodin, pour moi, de voir inscrits ces mots dans l'article 1 des statuts de notre fédération : la FSCF a, depuis son origine, plus particulièrement pour objet, dans le cadre d'une ouverture à tous, de favoriser l'éducation de la jeunesse dans les loisirs, selon une vision chrétienne de l'homme et du monde en cohérence avec l'Évangile... Et ce même article d'évoquer la grandeur de l'Homme dans toutes ses dimensions. Or, l'homme est un être éminemment spirituel. Notre société semble trop souvent l'oublier. Notre fédération, elle, ne saurait perdre de vue ses racines, son esprit, son identité profonde, à savoir l'Évangile. Nous avons un devoir de mémoire ; nous avons un trésor spirituel à faire connaître et à offrir. Ce terrain d'engagement, nous ne saurions le délaisser par indifférence, négligence, timidité ou lâcheté. Et le premier engagement n'est-il pas de dire en toute simplicité qui nous sommes et quelles sont les valeurs humanistes d'inspiration chrétienne qui nous motivent ?

Croire c'est donner son cœur. Il faut donc s'engager à plein cœur et témoigner de la joie de croire. L'enjeu est de taille : il faut se donner. Pas d'engagement véritable sans le don de soi-même. Et je vous l'assure, ce don est vraiment source de joie.

^[1] Parole du Christ à Sainte-Angèle-de-Foligno

^[2] Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus

L'ENGAGEMENT DES JEUNES



LA PLACE DES JEUNES DANS NOTRE SOCIÉTÉ, LES LIEUX QUI FAVORISENT L'ÉVEIL ET L'EXPRESSION DE RESPONSABILITÉS CITOYENNES OU ENCORE LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION ET D'EXPRESSION POUR ET PAR LES JEUNES AMÈNENT À SE QUESTIONNER SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES. C'EST DANS CE CADRE QUE FRANÇOIS MANDIL A BIEN VOULU RÉPONDRE À NOS QUESTIONS.

S'engager pour moi, c'est donner du temps, de l'énergie, donner de soi, de façon gratuite pour la transformation sociale. Cette vision, c'est celle de François Mandil. Il vient de terminer un mandat de cinq ans en tant que délégué national des Scouts et Guides de France. Dans le cadre de ce mandat, il représentait le mouvement au sein du CNAJEP (comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire) où il fut vice-président puis président.

Avec près de 70 associations adhérentes, le CNAJEP est une instance de coordination, de travail commun des différentes associations de jeunesse et d'éducation populaire. C'est l'interlocuteur privilégié de l'État pour la construction des politiques publiques de jeunesse et d'éducation populaire. Le CNAJEP porte un certain nombre de convictions, notamment celle de donner le plus de visibilité aux jeunes afin qu'ils puissent avoir une place légitime dans la société et que leur voix soit entendue. Par cette mise en lumière, le CNAJEP propose des plaidoyers communs.

À titre d'exemple, le CNAJEP a notamment soutenu un projet qui n'est autre que le dialogue structuré^[1]. Il vise à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue entre les citoyens dans la mise en place et le suivi de celles-ci. L'Union européenne est la première institution à avoir intégré un processus de dialogue structuré avec la

jeunesse dans son fonctionnement décisionnaire. Notre objectif était d'associer les jeunes pour qu'ils puissent s'exprimer sur l'ensemble de ces politiques, quelles qu'elles soient, parce qu'ils ont leur avis, leur vision de la société, qui est intéressante et nécessaire.

Dans cette même veine, l'article 56 de la loi Égalité et Citoyenneté a permis d'augmenter le nombre de conseillers et conseillères en indiquant la nécessité de nommer dans les conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux (CESER) des représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire âgés de moins de 30 ans, permettant ainsi de donner la parole aux jeunes et les placer au cœur du débat.

Outre les instances de coordination ou de plaidoyer de la jeunesse, il existe en France, de nombreux lieux d'accueil, de dialogue et d'animation pour les jeunes.

La plupart des associations de jeunesse et d'éducation populaire sont des lieux d'apprentissage de la démocratie, de tremplin qui forment notamment les jeunes à participer, précise François Mandil.

Il poursuit en prenant l'exemple des Scouts et Guides de France qu'il connaît bien. Considérée comme *la plus importante organisation de jeunesse au monde réunissant près de 60 millions de personnes à travers la planète*, il précise que *l'une des explications du succès du scoutisme*

LA RESPONSABILITÉ QUE DÉTIENNENT CES JEUNES EST IMPORTANTE ET LES FAIT GRANDIR AU SEIN D'UN ENVIRONNEMENT CADRÉ

aujourd'hui, c'est le fait que cette association permet à des jeunes adultes bénévoles souvent âgés entre 17 et 25 ans de se voir confier de vraies responsabilités importantes. Les parents confient leurs enfants à ces jeunes gens qui sont en charge de leur sécurité, du budget, de la nourriture, etc. La responsabilité que détiennent ces jeunes est importante et les fait grandir au sein d'un environnement cadré. On leur propose un engagement profond, les jeunes se sentent impliqués et de ce fait, après 20 ans, un grand nombre d'entre eux s'engagent dans tel ou tel mouvement.

De manière générale, pour lui, la notion d'engagement peut malheureusement être instrumentalisée par les sphères politiques. On a tendance à entendre : vous avez accès à vos droits à condition que vous vous engagiez. Cela devient totalement contradictoire avec la question de l'engagement qui devient donc une sorte d'obligation et non un choix, une volonté personnelle. C'est là tout le danger qui peut exister dans notre société.

Lorsqu'on évoque la jeunesse, on pense aussi et forcément au futur, et notamment à celui de notre planète. C'est une thématique qui rassemble les jeunes générations qui de fait, se sentent concernées par les problématiques écologiques du monde dans lequel ils évoluent.

Le mouvement des Scouts et Guides de France inculque différentes formes d'engagement et notamment celle relative à la thématique de l'environnement. Le scoutisme a un terreau favorable dans la protection de la nature. On a longtemps fait de l'éducation PAR la nature et on est en train de basculer sur de l'éducation POUR la nature. Quand on vit dans la nature et qu'on en a une approche pédagogique, on la découvre, on la connaît, et donc on a envie de la protéger. Les jeunes sont confrontés dès le plus jeune âge à cette sensibilisation et deviennent donc de véritables citoyens engagés.

Nous l'avons vu, de nombreuses associations et mouvements de coordination de jeunesse et d'éducation populaire existent pour donner aux jeunes une place dans cette société, développer auprès d'eux différentes formes d'engagement et leur offrir une ouverture d'esprit sur le monde d'aujourd'hui et de demain. Cette ouverture fait qu'ils ont envie de continuer en dehors des mouvements, nous confie François Mandil.

Mais les jeunes sont-ils entendus? Leur prise de parole est-elle considérée comme légitime aux yeux des autres générations avec lesquelles ils cohabitent? Notre interlocuteur nous précise qu'il existe, en France, un regard négatif sur la jeunesse, méfiant et souvent dédaigneux. Maintenant, si nous prenons cinq minutes de recul, évidemment qu'à l'échelle planétaire, il vaut mieux être un jeune en France qu'ailleurs. Parce que nous avons des conditions d'études, d'engagement, de vie, qui font de nous tous, et les jeunes en particulier, des privilégiés.

Pour conclure, il souligne que les modalités d'engagement ont complètement changé chez les jeunes : c'est plus court, c'est plus intense... il y a aussi de nombreux jeunes qui s'engagent en dehors des réseaux. La question n'est pas tant : Est-ce qu'il y a suffisamment d'espaces pour ces jeunes?, c'est : Comment leur laisse-t-on la place? Comment les autres générations (qui ont encore un poids important) et les jeunes, peuvent-ils travailler ensemble et se faire confiance?

En prenant l'exemple du bouleversement climatique, il nous confie que c'est pour lui la question fondamentale la plus compliquée qui ne se soit jamais posée à l'humanité et qui ne pourra pas se résoudre s'il y a des conflits de génération. Affaire à suivre donc!

^[1] Pour en savoir plus sur le dialogue structuré : provox-jeunesse.fr/propos-dudialoguestructuré



LES PARTENARIATS DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

LA MISE EN PLACE DE PARTENARIATS CIBLÉS ET ADAPTÉS EST IMPORTANTE POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ D'UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE. IL EST ESSENTIEL DE MESURER LES CRITÈRES DE RÉUSSITE ET D'ADOPTER UNE MÉTHODOLOGIE CLAIRE DE PROSPECTION.

Toute association peut nouer un partenariat. Selon la taille de la structure associative, cela peut présenter divers avantages : enregistrer des recettes complémentaires, mieux maîtriser ses coûts, répondre aux besoins de ses adhérents, s'implanter localement ou bénéficier d'une expertise technique extérieure.

Dans le cadre de sa stratégie de prospection, il est nécessaire d'intégrer la notion de partenariat *de sens* participant à la promotion d'un message fort. Cela peut se traduire par le partage de valeurs communes entre une structure associative et une entreprise privée. Des thématiques d'intérêt public telles que le développement durable ou la santé sont des sujets d'actualité susceptibles d'aboutir à des collaborations efficaces. Adapter son discours à chaque prospect (client potentiel pour une entreprise ou une structure associative) est indispensable car chacun poursuit des objectifs différents. Certaines entreprises souhaitent augmenter leur visibilité afin de se développer économiquement alors que d'autres bénéficient déjà d'une solide image de marque et cherchent davantage à promouvoir des valeurs qui leurs sont chères.

Cette recherche de partenaires dits *de sens* est propre à chaque entreprise ou association. Quels que soient les objectifs et les moyens d'une structure, les collaborations envisagées se doivent d'avoir un sens et répondre à la stratégie développée. Par exemple, une association dont la mission est la défense de l'alimentation biologique perdrait de son sens en contractant un partenariat avec une entreprise leader de la restauration rapide.

Une fois cette segmentation effectuée, il est question de savoir comment mettre en œuvre la stratégie de prospection. Lors de la prise de contact, il faut impérativement attirer et captiver l'intérêt du partenaire potentiel. Dans le cas où celui-ci serait intéressé, il est nécessaire de poursuivre la communication : être en mesure de présenter un argumentaire solide et personnalisé et négocier une entrevue. Après l'accord des parties sur des points précis, un projet de convention est réalisé. Le processus de négociation s'achève par la rédaction et la signature de la convention de partenariat.

LES COLLABORATIONS ENVISAGÉES SE DOIVENT D'AVOIR UN SENS



COMMENT ADAPTER L'OFFRE DE PARTENARIAT ?

Tout d'abord, certains peuvent être qualifiés de *Partenaires Officiels*; un titre leur conférant l'exclusivité dans leur secteur d'activité. Quant aux *Fournisseurs Officiels*, ce sont ceux dont les missions sont de participer au développement d'une activité sportive et/ou culturelle par la fourniture d'équipements ou de matériel. Un partenaire intervenant ponctuellement lors d'une manifestation, d'un championnat ou d'un événement institutionnel peut quant à lui revêtir la nomination de *Partenaire Événementiel*.

Les associations ont une propension à nouer des relations avec une diversité de partenaires. Cette dynamique partenariale s'inscrit dans la mutation des modèles socio-économiques. Elle permet aux associations de mobiliser les ressources des entreprises pour favoriser leur développement.

PLUS D'INFORMATIONS :

partenariat@fscf.asso.fr ou www.fscf.asso.fr/partenaires

ASSURANCES : QUELLES IDÉES REÇUES ?

SUJET AUSSI IMPORTANT QUE COMPLEXE, LES ASSURANCES PEUVENT VITE DEVENIR SOURCE D'INQUIÉTUDE POUR DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS.

Aussi bien les associations que les personnes physiques, chaque entité a l'obligation de souscrire un contrat d'assurance en *Responsabilité civile* couvrant les dommages qu'elle causerait à autrui et dont elle serait responsable. Il est à rappeler que l'assurance *Responsabilité civile* ne couvre ni les vols ni les accidents dont la personne est victime si un tiers connu n'est pas mis en cause. Un amalgame est très souvent fait entre cette assurance (si une personne provoque involontairement un accident) et l'assurance individuelle accident (si la personne est victime d'un accident).

La loi n'impose pas aux associations de souscrire systématiquement une assurance individuelle accident pour l'ensemble de leurs adhérents. Toutefois, elle oblige l'association à informer l'adhérent de l'importance de souscrire un tel contrat couvrant ses risques (invalidité / décès, etc.).

Enfin, en assurance, seule la cause détermine la responsabilité. Ainsi, pour un même type d'accident, l'assurance appliquée pourra être différente selon la cause.

IDÉE REÇUE N°1 : JE SUIS LICENCIÉ(E) DANS UNE FÉDÉRATION, SUIS-JE ASSURÉ(E) ?

Pas automatiquement. La licence d'une fédération ne confère pas systématiquement l'assurance. Normalement, l'assurance doit être dissociée de la licence pour permettre au souscripteur de choisir l'assurance proposée par la fédération d'appartenance ou par un autre organisme assureur.

IDÉE REÇUE N°2 : J'AI DÉJÀ SOUSCRIT PLUSIEURS ASSURANCES ALORS POURQUOI EN SOUSCRIRE UNE SUPPLÉMENTAIRE ?

Chaque contrat d'assurance étant différent tant sur les garanties que sur l'étendue ou les montants d'indemnisation, seul votre assureur pourra vous dire ce que couvre votre contrat.

IDÉE REÇUE N°3 : J'AI UNE ASSURANCE AVEC MA CARTE BLEUE, JE SUIS DÉJÀ ASSURÉ(E) !

AVEZ-VOUS PAYÉ AVEC VOTRE CARTE BLEUE ?

Non : l'assurance de votre carte bleue ne fonctionnera pas.

Oui : Peut-être mais l'assurance de votre carte bleue garantit-elle tous les risques liés à la pratique de votre activité ? Il convient de vous en assurer auprès de l'organisme concerné.

IDÉE REÇUE N°4 : JE PEUX RÉSILIER MON CONTRAT D'ASSURANCE N'IMPORTE QUAND ?

Cela dépend. En tant que personne physique, après 1 an d'ancienneté, il est tout à fait possible de résilier un contrat d'assurance (hors complémentaire santé) à n'importe quel moment (si tant est que vous ayez souscrit une autre assurance auprès d'une autre compagnie d'assurance).

En tant que personne morale (entreprise, association, etc.), les lois Chatel et Hamon ne s'appliquent pas. Cela signifie que pour ces entités, il faut respecter les termes du contrat et résilier le contrat à la date d'échéance en respectant le préavis prévu dans le contrat.

IDÉE REÇUE N°5 : LORS D'UN MATCH DE SPORT COLLECTIF, MON ADVERSAIRE LORS D'UN TIR FRAPPE MON VISAGE AVEC LE BALLON ET CASSE MES LUNETTES. QUELLE ASSURANCE VA FONCTIONNER ?

En assurance, et plus particulièrement dans le sport, il y a une notion importante qui existe : l'acceptation des risques : lors de la pratique d'une activité sportive, j'accepte tacitement les risques découlant de cette pratique. Je ne peux donc mettre en cause la responsabilité civile de l'autre personne. Dans ce cas-là, c'est mon assurance individuelle accident (si j'en ai souscrit une) qui interviendra.

EN ASSURANCE, SEULE LA CAUSE DÉTERMINE LA RESPONSABILITÉ

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour toute information concernant les assurances proposées par la FSCF www.fscf.asso.fr/assurances ou contacter Tony Hersard au 01.43.38.65.71 ou assurance@fscf.asso.fr.

LAURENCE MUNOZ

LA MULTIACTIVITÉ SOUS TOUS SES ANGLES



S'APPUYER SUR LES ACTIVITÉS, QU'ELLES SOIENT PHYSIQUES, SPORTIVES, CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIO-ÉDUCATIVES POUR FAIRE VIVRE AUX PRATIQUANTS UNE MULTITUDE D'EXPÉRIENCES VENANT ENRICHIR LA PERSONNE SUR LE PLAN MOTEUR, COGNITIF ET MENTAL, EST AU CŒUR DE L'AMBITION DE LA FÉDÉRATION. CE FAISANT, ELLE ESPÈRE CONCOURIR À L'ÉPANOUISSEMENT, À L'ÉMANCIPATION ET À LA FORMATION D'UN INDIVIDU COMPLET, BIEN DEBOUT. C'EST LE PROJET DE LA FÉDÉRATION QUE DE METTRE AINSI LA PERSONNE AU CENTRE DE SES PRÉOCCUPATIONS, ET AU CŒUR D'UNE ATTENTION AU BIEN VIVRE ENSEMBLE. POUR CELA, LA FSCF PROPOSE LA *MULTIACTIVITÉ*. MAIS QUE RECOUVRE CE TERME?

LA MULTIACTIVITÉ PEUT INCARNER AUSSI UNE OFFRE EN SOI

Chaque niveau fédéral présente une offre variée où l'adhérent a le choix de sa pratique. Le terme peut concerner aussi des rassemblements, des événements à l'image du festival national *Arts en Fête*.

La multiactivité au sein d'une association peut s'exprimer de différentes manières :

- Elle peut représenter l'**offre globale d'une association qui pose le projet éducatif comme premier** : elle propose de la gymnastique rythmique, du twirling, du tir à l'arc et de la poterie. Et pendant que les enfants sont à la gym, le club s'est organisé pour caler des créneaux de poterie pour que des parents, des grands-parents puissent accompagner leurs enfants et pratiquer en même temps.
- Elle peut représenter une **offre multiple pour la même personne**. Grâce à sa licence *Activités multiples*, l'adhérent a la possibilité de pratiquer des activités différentes dans la semaine. Par exemple, dans son association, Madame X pratique le volley le lundi soir, l'escalade le mercredi après-midi, et la gymnastique le dimanche matin.
- Dans le même esprit, la personne peut se voir **offrir de manière permanente ou ponctuelle une diversification de l'offre initiale**. C'est le cas par exemple d'une activité gymnique proposant des éléments complémentaires : la danse, le trampoline, le tumbling, la musique, etc. ou de manière ponctuelle, pendant les vacances, un accueil collectif de mineurs (ACM) ou un stage permettant de s'initier à des activités d'un autre genre : activités de pleine nature ou artistiques, sports collectifs, etc.
- La *multiactivité* peut incarner aussi **une offre en soi**. C'est sans doute celle qui permettrait de faire vivre pleinement le projet éducatif de la fédération, où la personne vivrait des expériences multiples favorables à sa construction et à sa bonne santé au sens de l'OMS, comme un *état de complet bien-être physique, mental et social*. À l'image des écoles municipales de sport, les associations peuvent proposer des offres sur des temps courts, ou cycles, qui permettent aux enfants de varier les expériences et de garder ainsi le privilège de pouvoir continuer à pratiquer plusieurs sports notamment, aux adolescents qui ne veulent pas

se spécialiser, de continuer à être actifs et engagés. Idem pour les adultes, les seniors.

- Dans le même esprit, il est possible d'imaginer une **prise en charge globale de la personne qui permette d'aborder des expériences diversifiées sur quelques heures**. Par exemple, l'enfant est accueilli en début d'après-midi le mercredi, il pratique des jeux de société, où l'enjeu éducatif est d'apprendre à être ensemble, appliquer les règles, accepter de perdre, etc., puis des activités sportives collectives, où il exerce sa motricité, dépense des calories, développe des stratégies avec des coéquipiers, apprend le fair-play, etc., puis après un goûter diététique où on apprend à éplucher ses fruits, la projection d'un court-métrage permet d'aborder des sujets de société pour apprendre à donner son point de vue, susciter le débat constructif, etc.

Cette forme de prise en charge oblige à penser les finalités éducatives et sociales avant l'atteinte d'un objectif spécifique à l'activité. D'innombrables possibilités s'offrent alors, en fonction des caractéristiques locales, des ressources humaines et matérielles. Mais n'allez pas croire qu'il faudra un spécialiste derrière chaque pratique : les animateurs BAFA ne prennent-ils pas en charge de manière globale tout un ensemble d'activités.

La *multiactivité* serait pour la fédération cette offre faite à un même adhérent de vivre des expériences de 5 types :

- activités de performance (concentration, abnégation),
- activités d'opposition (stratégie, adaptabilité),
- activités de collaboration (solidarité, entraide),
- activité d'expression (parole, avis),
- activités artistiques (émotion, création).

La fédération, au travers de ses associations, pourrait ainsi toujours contribuer, au milieu d'autres formes d'interventions possibles, à former des hommes et des femmes debout, en pleine capacité de leurs moyens, épanouis et heureux, aspirant à prendre part au monde pour apporter leur contribution au mieux vivre ensemble. Cette offre devrait pouvoir être encore plus développée au sein de la fédération qui a la chance de se présenter à la fois comme sportive et culturelle.

LE TERME PEUT CONCERNER AUSSI DES RASSEMBLEMENTS, DES ÉVÉNEMENTS À L'IMAGE DU FESTIVAL NATIONAL ARTS EN FÊTE

PATRICK LAURENDEAU EN COLLABORATION AVEC JULIETTE LAGARDE, PERRINE ALBOUY, CHLOÉ CARÉ, ANNE LAURENDEAU, LÉA COQUERY, LUCAS FREYSZ, CHRISTOPHE ROUGIER, MONIQUE ROUGE, CLAUDE SCHMIT, ANNICK DECERLE ET LAURENCE SAUVEZ

PAROLE AUX PORTEURS D'ÉVÉNEMENTS MULTIACTIVITÉS

LA THÉORIE C'EST BIEN, MAIS LA PRATIQUE C'EST MIEUX. APRÈS AVOIR DÉFINI CONCRÈTEMENT CE QU'EST LA MULTIACTIVITÉ, LA FÉDÉRATION LA MET ÉGALEMENT EN PLACE. ECLAIRAGE À TRAVERS CINQ EXEMPLES CONCRETS.



FÉDÉRIADES SOLEADER

Chloé Care, du comité départemental du Loir-et-Cher, a assuré la mise en place d'un projet intitulé *Fédériades SoLeader* dans le département.

*L'idée de cet événement était de rassembler un large public autour d'activités sportives et culturelles. Nous avons voulu montrer toute la richesse de la fédération et son orientation avérée de s'adresser à toutes et tous. Aussi, nous avons organisé, sur un week-end, trois mini événements : une course d'orientation innovante (projet gagnant du challenge SoLeader 2016), un ciné-débat avec la projection du film *Demain* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, et un rallye pédestre patrimoine dans la ville de Romorantin.*

Léa Coquery et Anne Laurendeau, du même comité, ont toutes les deux été conceptrices de l'affiche et encadrantes à la course d'orientation. Elles nous donnent leur ressenti :

Participer à un tel projet nous a permis de comprendre qu'il n'y avait pas que la finalité qui comptait mais une diversité d'activités, de personnalités qui fait que tout le monde se sentait concerné, du plus sportif au plus érudit, et de manière intergénérationnelle.

ARTS EN FÊTE

Ce rassemblement n'est pas comme les autres, il n'a rien de compétitif. Christophe Rougier, Monique Rouge et Claude Schmit, membres de la commission nationale des pratiques artistiques et culturelles (CN PAC), précisent : *le cloisonnement, souvent effectif sur le terrain entre éducation artistique et éducation sportive, n'est qu'une apparence. Parce que l'artiste, quel qu'il soit, a besoin de son corps pour s'exprimer, et le sportif de son mental pour évoluer dans sa discipline, parce que de nombreux ponts sont possibles entre culture et sport.*

Tout le monde naît avec un capital génétique artistique, plus ou moins exploité par la suite. L'activité artistique, tout comme l'activité sportive est bénéfique pour le développement et la santé de tous, mais aussi pour le lien social qu'elle engendre. C'est pour toutes ces raisons que le festival Arts en Fête propose, outre démonstrations et spectacles, des ateliers de découverte et de pratique accessibles à toutes et à tous, dans un esprit de plaisir partagé.



ASSOCIATIONS NOUS

Deux jeunes, Perrine Albouy et Juliette Lagarde, toutes deux du comité départemental du Val d'Oise, ont organisé un événement *multiactivité*.



L'objectif était de rassembler, se mélanger, créer des échanges et réaliser un événement inter-associatif et intergénérationnel. Par équipes, le principe était de relever plusieurs défis qu'ils soient sportifs ou créatifs (jeux de coopération, initiation à la sarbacane et au mölky). Le fait de proposer un panel d'activités a permis d'accueillir un large public et de favoriser l'échange entre les personnes présentes. Ce projet a aussi été un moyen de s'ouvrir à la thématique de la solidarité avec l'association Bouchons d'Amour. À la suite de cet événement, le CDOS du Val d'Oise nous a contactés pour participer à Famillathlon, qui promeut le sport santé solidarité en famille.

LE DÉFI 3 RAQUETTES

C'est une manifestation sportive regroupant tennis, badminton et tennis de table, sur une journée, et sur un même site.

Lucas Freysz, du comité régional Île-de-France, explique : *C'est à l'initiative et à la volonté communes des présidents du comité départemental du Val-de-Marne (CD 94), Jean-Michel Besson puis Alexia Nerfie, qu'est due la création d'événements multiactivités et intergénérationnels différents de ceux proposés par les fédérations délégataires. Cela constitue à la fois une force et une vraie singularité de la fédération, tout en répondant en tous points au projet éducatif fédéral. Au niveau de la réalisation, il s'agit d'une co-organisation entre le CD94 et le comité régional Île-de-France. L'événement en lui-même est piloté par la commission technique régionale "3 raquettes" composée d'élus, de bénévoles et de consultants issus du CD94 et du comité régional d'Île-de-France.*

Le fait d'adapter la formule sportive classique favorise l'accès au plus grand nombre. Les participants s'auto-arbitrent, aussi la manifestation se déroule avec le plus grand Fair-play. Chaque équipe n'hésite pas à donner des conseils d'ordre technique propres à sa discipline.



PROJET RÉCRÉATION POUSSINES

Le fonctionnement de la commission nationale de GRS évolue, en travaillant surtout hors temps de réunion, et en intégrant des ressources humaines extérieures. Les projets se sont portés sur l'offre événementielle intitulée Récréation Poussines dont voici les objectifs :

- organiser une rencontre nationale, pour poussines 6/10 ans, incluse dans le championnat national I en mai 2017,
- ouvrir à la pratique de différentes activités (chant, fresques, hip-hop, contes, motricité),
- mobiliser les parents qui accompagnent leurs enfants,
- créer une production commune pendant le week-end et l'offrir au public de l'événement.

Ce projet a permis de travailler avec la commission nationale des pratiques artistiques et culturelles (CN PAC) et de mobiliser des personnes qui se sont engagées depuis. *Ces ouvertures pendant nos championnats nationaux sont un outil au service du lien social et de la cohésion. Le partage est source de création et de renouveau. Il nous enrichit tout en enrichissant l'autre* déclare Annick Decerle en conclusion concernant l'événement *Récréation Poussines*.

ENSEMBLE ET RÉUNIS

LES GRANDS PRIX NATIONAUX ET ARTS EN FÊTE DE MUSIQUE RÉUNIS POUR UN ÉVÈNEMENT CULTUREL DE GRANDE ENVERGURE VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS À LA PENTECÔTE EN BRETAGNE POUR PARTAGER CE MOMENT UNIQUE, PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ.



TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !

Cette citation, connue de tous, pourrait parfaitement convenir au secteur culturel de la fédération. Les responsables des commissions musique, Yannick Leboucher, et des pratiques artistiques et culturelles, Monique Rouge, l'ont bien compris en unissant leurs efforts pour construire un événement commun en 2020.

La culture, cela rassemble, cela permet de vivre des émotions ensemble affirmait le ministre de la Culture, Franck Riester, le 1^{er} février dernier lors de l'émission Les 4 vérités sur France 2.

L'appel du ministre a sans doute été entendu par nos responsables nationaux. En effet, le festival national *Arts en Fêtes*, qui s'est déroulé à Bergerac en 2018 et à Autun en 2019, s'associera en 2020

pour le week-end de la Pentecôte aux traditionnels Grands prix nationaux de Musique (GPN). Et c'est Rannée, petite commune Bretonne de 1 102 habitants en Ille-et-Vilaine, qui accueillera tout ce petit monde.

Nous avons proposé à la commission PAC de venir nous rejoindre sur les GPN, afin de montrer à tous l'unité du secteur culturel de la FSCF, précise Yannick Leboucher. Appel entendu par sa collègue Monique Rouge et les membres de la CN PAC.

TOUS LES ARTS SERONT RÉUNIS LE TEMPS D'UN WEEK-END

Près de 1 500 personnes sont attendues pour cet événement culturel intergénérationnel : musiciens, danseurs, choristes, circassiens, etc. Tous les arts seront réunis le temps d'un week-end : concerts, aubades, concours, ateliers, démonstrations, etc. Bref, il y en aura pour tout le monde et pour tous les goûts !

L'ouverture est l'un des cinq piliers du projet éducatif de la fédération : diversifier des pratiques, favoriser les relations ; considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions. C'est dans cet état d'esprit que se dessine ce rassemblement où tous les arts vont se côtoyer.

En accédant au domaine de la culture, le monde est plus grand, et c'est mieux de vivre dans quelque chose de vaste plutôt que dans un monde étiqué. La culture, c'est un rapport à l'autre qui s'agrandit, qui s'ouvre. Sans culture, il n'y a plus de liberté !

La mutualisation des moyens est l'un des axes prioritaires que le secteur culturel devra engager sous la prochaine mandature. *Arts en Fête* et les GPN associés en 2020 en sont l'illustre exemple. D'où l'idée de constituer dans les prochains mois une véritable coordination culturelle associant musique, danse et pratiques artistiques et culturelles. Affaire à suivre...

PLUS D'INFORMATIONS :

Retrouver les détails de ces deux événements sur www.fscf.asso.fr/actualites/les-gpn-et-arts-en-fete-unis-en-2020

ALIVE

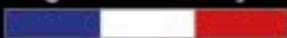


1 million
d'articles Eagletone
vendus depuis 2007

Merci à tous !

Eagletone

Imagination française



Garantie 5 ans

woodbrass.com
music instruments

LE BAFA,



UN TREMLIN POUR SON AVENIR PROFESSIONNEL

LA FORMATION BAFA À LA FSCF

- 2 229 stagiaires
- 150 sessions de formation
- 200 formateurs
- 18 organisateurs de formation

OUVERT À TOUS, LE BAFA (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR) EST UN RÉEL TREMLIN POUR TRAVAILLER DANS LE SECTEUR DE L'ANIMATION DE LOISIRS. MAIS PLUS LARGEMENT, IL OFFRE AUX JEUNES UNE VÉRITABLE OUVERTURE SUR LE MONDE PROFESSIONNEL. TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET ASSUMER DES RESPONSABILITÉS SONT AUTANT DE RICHESSES ACQUISES LE TEMPS D'UN ÉTÉ QUE LES JEUNES PEUVENT METTRE EN AVANT SUR LEUR CV.



DES FORMATIONS ENRICHISSANTES PERMETTANT D'OBTENIR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE



LE BAFA UN ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS PROFESSIONNELS

Même s'il n'est pas un diplôme professionnel, l'obtention du BAFA offre l'opportunité de trouver facilement du travail dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs (colonies de vacances, centres de loisirs, etc.) pendant les vacances scolaires. C'est une aubaine pour un public jeune ou moins jeune, en recherche d'une activité rémunératrice sur son propre temps de vacances qui permet une première expérience au sein du monde du travail.

Dans le cadre d'une recherche d'emploi, être détenteur de ce brevet peut traduire la capacité d'adaptation et le sens des responsabilités d'un candidat mais également sa capacité à réfléchir, et à se positionner pédagogiquement.

En effet, l'animateur acquiert ou consolide des savoir-faire (organiser, animer, encadrer, planifier rendre compte, etc.) et des savoir-être (pédagogie, écoute, autonomie, responsabilité, socialisation).

UNE FORMATION ACCESSIBLE À TOUS

Les formations BAFA ne nécessitent aucun prérequis de diplômes ou d'expériences. Le candidat doit seulement être âgé de 17 ans au premier jour de la session. Des formations BAFA sont proposées sur tout le territoire par des associations affiliées à la FSCF.

TROIS QUESTIONS À GUILLAUME DORAI, FONDATEUR DE LOG.IN PRÉVENTION

Spécialisé dans le monde de l'enfance depuis plus de 20 ans et conférencier à la citoyenneté numérique, Guillaume Dorai a été le référent de formations BAFA/BAFD en sa qualité de coordinateur national. Il nous livre les raisons

de son implication auprès de la fédération et les effets bénéfiques de cette formation sur la suite de sa carrière.

• Quel est le rôle d'un coordinateur national pour le BAFA ?

Ce rôle consiste à coordonner les formations sur l'ensemble du territoire tant sur la cohérence pédagogique que sur l'accompagnement des formateurs et des outils de transmission utilisés. L'ambition porte également sur la recherche de nouveaux formateurs pour insuffler cette petite graine de confiance permettant à de jeunes gens de se lancer pour suivre un parcours aussi valorisant.

• Quels ont été les effets du BAFA sur votre carrière professionnelle ?

Plus jeune, j'étais très timide. Le BAFA m'a permis de prendre confiance en moi. Aujourd'hui, lorsque j'interviens devant 200 ou 300 personnes c'est à ma formation BAFA que je le dois. C'est une clé en termes de confiance. Le BAFA permet de devenir responsable, d'enfants ou d'autres encadrants également. Il ne faut pas oublier que les parents vous confient ce qu'ils ont de plus cher : leurs enfants !

• En quoi se distingue la formation BAFA mise en place par la FSCF ?

La FSCF cultive un lien fort autour du sport et de la culture depuis de très nombreuses années, un lien social, le travail en équipe et de fortes valeurs d'animation. J'aimerais d'ailleurs que le BAFA s'inscrive dans un programme de type service citoyen et civique.

PLUS D'INFORMATIONS :

www.fscf.asso.fr/bafa

FOCUS SUR LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'ANNÉE 2019 A VU DE PROFONDES MODIFICATIONS DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Cela a eu des impacts importants tant pour les organismes de formation que pour toutes les personnes qui souhaitent faire financer une formation. Retour sur ces transformations dans le monde de la formation professionnelle.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel engendre des évolutions notables en matière de :

- financement de la formation,
- dispositifs de formation,
- qualité des actions de formation et d'apprentissage,
- gouvernance.

MODIFICATION DU SYSTÈME DE FINANCEMENT

Les Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) disparaissent et sont remplacés par des OPérateurs de COmpétences (OPCO). Ce changement s'explique par le fait que les nouveaux opérateurs ne collecteront plus la taxe d'apprentissage et la contribution à la formation professionnelle après 2020. Les entreprises verseront une contribution unique à l'URSAFF

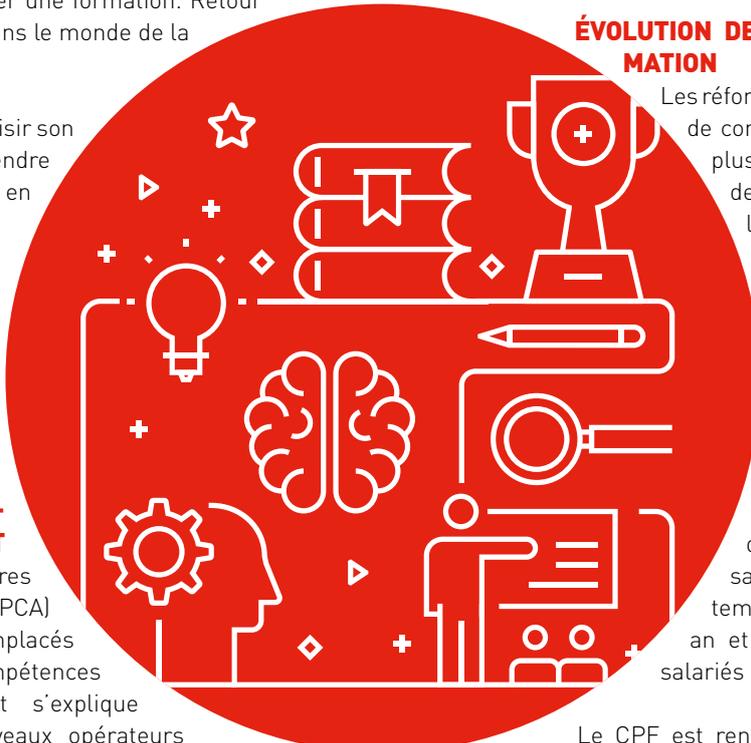
(ou MSA), en même temps que les cotisations patronales, soit mensuellement.

ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS DE FORMATION

Les réformes de 2019 ont pour objectif de conduire les individus vers une plus grande autonomie dans les demandes de financement de leurs formations.

Le compte personnel de formation (CPF) est renouvelé. Il est monétisé (le compte ne cumule plus des heures, mais des euros). Les salariés cumulent 500€ par an avec un plafond à 5000€ avec des droits identiques, que le salarié soit à temps plein ou temps partiel, voire 800€ par an et plafond à 8000€ pour les salariés les moins qualifiés.

Le CPF est renforcé par la mise en place d'une application permettant en temps réel de connaître ses droits individuels acquis au titre du CPF, choisir sa formation, s'inscrire en ligne et payer.



**LA LOI POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL
ENGENDRE DES ÉVOLUTIONS NOTABLES**



CONDUIRE LES INDIVIDUS VERS UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE DANS LES DEMANDES DE FINANCEMENT DE LEURS FORMATIONS

Le compte individuel de Formation (CIF) disparaît. Afin d'encourager les reconversions professionnelles, il est remplacé par le CPF de transition professionnelle qui peut venir en complément du CPF du bénéficiaire.

Dans la même logique, un dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance dite *Pro-A* permet aux salariés de conserver leur contrat de travail et leur rémunération tout en accédant à une formation qualifiante en alternance avec objectif de promotion interne ou de reconversion.

Pour finir, le contrat de professionnalisation voit des évolutions mineures avec une durée maximale portée à 36 mois au lieu de 24.

LA QUALITÉ DES ACTIONS DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE RENFORCÉE

Les organismes de formation devront répondre au 1^{er} janvier 2021 à une obligation qualité qui couvrira à la fois les actions de formation professionnelle et d'apprentissage, la VAE⁽¹⁾ et les bilans de compétences. Ainsi, pour bénéficier des financements auprès des opérateurs de compétences, de l'État, des régions, de la caisse des Dépôts et Consignations, de Pôle emploi ou de l'AGEFIPH, tout organisme de formation devra acquiescer la démarche qualité Qualiopi.

L'obligation de certification ne s'imposant qu'à partir du 1^{er} janvier 2021, dans l'intervalle c'est le référencement Datadock qui s'applique.

LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE FORMATION RÉVOLUTIONNÉE

Au 1^{er} janvier 2019 a été créé l'organisme *France Compétence* qui regroupe différentes instances gouvernant le secteur de la formation professionnelle. Ses principales missions consisteront à :

- assurer la répartition et le versement des collectes aux divers organismes financeurs : caisse des Dépôts, État, Commissions paritaires régionales interprofessionnelles, OPCO et régions,
- assurer la veille, l'observation et la transparence des coûts et des règles de prise en charge en matière de formation professionnelle, lorsque les prestataires perçoivent un financement public ou paritaire,
- contribuer au suivi et à l'évaluation de la qualité des actions de formation,
- valider les inscriptions au Répertoire national des Certifications professionnelles (RNCP) et au « répertoire spécifique »,
- consolider, animer et rendre publics les travaux des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications.

⁽¹⁾ Validation des acquis de l'expérience

PLUS D'INFORMATIONS :

www.moncompteactivite.gouv.fr

CAMP FICEP 2020 : UNE ORGANISATION À LA FRANÇAISE

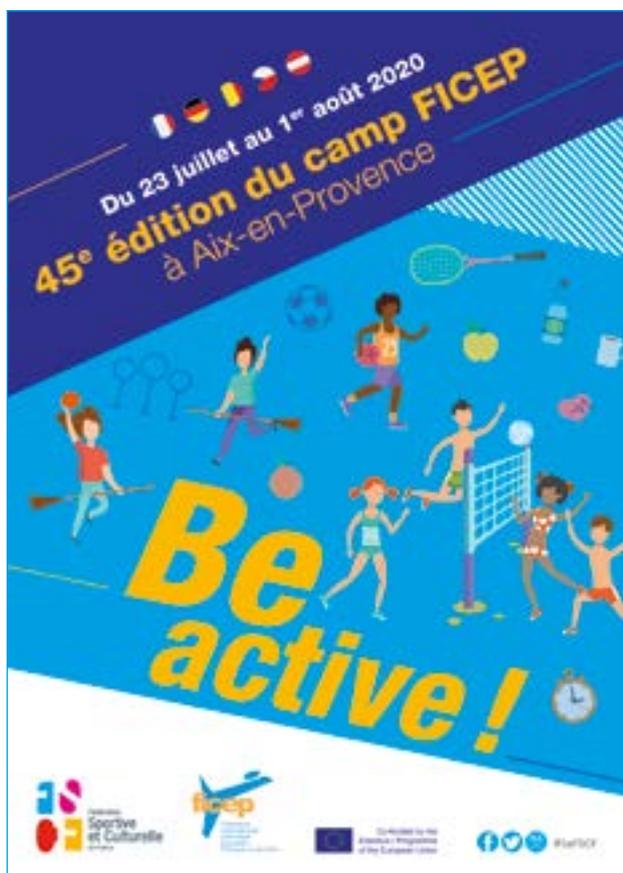
SE TENANT À AIX-EN-PROVENCE CET ÉTÉ, LE CAMP FICEP ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION EST L'OCCASION POUR DES JEUNES ÂGÉS DE 14 À 17 ANS DE DÉCOUVRIR LES CULTURES ÉTRANGÈRES ET DE PORTER, AU TRAVERS DU SPORT, UN REGARD SUR LA SANTÉ ET LES MODES DE VIE, UNE THÉMATIQUE D'ACTUALITÉ QUI A PERMIS UNE NOUVELLE FOIS D'OBTENIR LE SOUTIEN DE L'AGENCE EUROPÉENNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME *ERASMUS + SPORT*.



LA FRANCE, PAYS D'ACCUEIL DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

-Cocorico- Après Duisbourg en Allemagne, le 45^e camp se tient cette année en France, au CREPS d'Aix-en-Provence, du 25 juillet au 1^{er} août. Dans un environnement proche de la montagne Sainte-Victoire, de la mer, du Rhône et de la

grande métropole de Marseille, ce lieu est l'endroit idéal pour accueillir les adolescents de cette nouvelle édition. De plus, le thème du Camp FICEP visera à éveiller les participants à un mode de vie équilibré entre la recherche du manger sain et la pratique d'activités physiques et sportives.



DÉCOUVRIR LES CULTURES ÉTRANGÈRES ET PORTER, AU TRAVERS DU SPORT, UN REGARD SUR LA SANTÉ

QU'EST-CE QUE LA FICEP ?

La fédération internationale catholique d'Éducation physique et sportive (FICEP) est une institution fondée en 1911 par la FSCF (FGSPF à l'époque) sous le nom de *Union internationale des œuvres catholiques d'Éducation physique* et regroupe actuellement 13 pays. Elle est appelée FICEP depuis 1947. Elle encourage les jeunes à la rencontre des autres cultures afin de favoriser les bonnes relations entre les peuples en leur offrant la possibilité de pratiquer ensemble une activité sportive. À ce titre, elle conçoit le sport comme un moyen pour les jeunes de s'épanouir physiquement, spirituellement, moralement, socialement et culturellement tout en véhiculant des valeurs de *Fair-play*, de tolérance et de solidarité.

QU'EST-CE QUE LE MODE DE VIE SAIN ?

C'est d'abord une pratique quotidienne concrète du bien-vivre basée sur une alimentation saine, la moins transformée possible et issue de l'agriculture locale et équitable. Ce qui rend la chose simple, c'est que ce type de consommation permet de fabriquer soi-même et selon ses besoins, la nourriture dont on a besoin et ainsi de pouvoir contrôler ce qu'absorbe notre organisme.

Outre l'alimentation, la pratique d'activités physiques et sportives régulières constitue l'autre aspect positif de ce mode de vie. Il s'agit de permettre à son corps de s'habituer à une bonne hygiène de vie équilibrée.

QUEL PROGRAMME POUR CETTE NOUVELLE ÉDITION ?

Comme chaque année, le camp offrira l'occasion aux jeunes participants de pratiquer de nombreuses activités physiques et sportives. Bubble foot, accrobranche, quidditch, beach soccer, beach volley et capture du drapeau rythmeront cette semaine.

Afin de faire vivre l'orientation pédagogique autour de la promotion du mode de vie sain, des ateliers ludiques viendront émailler la semaine et animeront les temps off du séjour. À titre d'exemples, les jeunes pourront s'initier à la conception de leur propre boisson énergétique, imaginer comment concevoir leur propre déodorant, jouer au jeu de l'oie de l'alimentation, travailler les étirements, apprendre à composer leur propre collation, etc.

À ne pas oublier également les soirées conviviales avec notamment la soirée des nations, d'ouverture ou encore celle de clôture, pour faire se déhancher chaque participant au rythme de la musique.

DES VISITES CULTURELLES

La partie culturelle n'est pas en reste et les jeunes participants auront l'occasion de battre le pavé de la ville bimillénaire de Marseille en s'enthousiasmant à la vue de ses plages, de ses rues, de son stade de football mythique et du panorama à couper le souffle découvert depuis Notre-Dame-de-la-Garde. Une sortie sur les calanques de Cassis complètera ce beau programme et permettra aux jeunes étrangers de repartir chez eux des étoiles pleines les yeux d'avoir accédé, l'espace d'une semaine, à la richesse du patrimoine français et à son art de vivre.

PLUS D'INFORMATIONS :

Pour s'inscrire, rendez-vous sur www.fscf.asso.fr/camp-ficep-2020

PAUL MICHAUX

APRÈS LA GRANDE GUERRE

À LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, LE PAYSAGE POLITIQUE DE LA FRANCE A ÉVOLUÉ ET LA PROGRESSION DE LA PRATIQUE SPORTIVE BÉNÉFICIE AUSSI À LA FGSPF.

Dès le 29 avril 1919, Paul Michaux a réuni les présidents régionaux pour proposer l'adhésion des sociétés FGSPF à la FFFA (Fédération française de football-association). Il s'était déjà rendu dans sa ville natale de Metz, redevenue française, afin d'y organiser le premier concours, célébrer le retour de l'Alsace-Lorraine, mais les énormes difficultés d'approvisionnement ont fait que ce concours ne s'est déroulé qu'en 1920, comme on le verra dans un prochain numéro.

Ce concours s'est inscrit dans une série qui, de ville en ville, affirme la force du mouvement catholique.

Pour la première fois depuis la naissance de la fédération, le gouvernement y délèguera un représentant en la personne de Guy de Wendel, député de la Moselle, qui déclare à Paul Michaux lors du banquet de clôture : *Vous avez réalisé votre rêve, vous êtes entré dans Metz à la tête de vos gymnastes !*



LE CONCOURS DE METZ A RÉUNI 8 000 GYMNASTES ET 160 SOCIÉTÉS

Après 6 ans d'interruption, le congrès fédéral se déroule du 25 au 27 novembre mais Paul Michaux usé et fatigué par différents soucis déclare à ses troupes que *leur cher président n'est pas éternel*.

En 1921, Paul Michaux est nommé chevalier de la Légion d'honneur pour *s'être dépensé depuis plus de 20 ans par des services distingués, éminents et particulièrement dévoués à l'éducation physique de la jeunesse et à la préparation militaire*. Il reçoit sa médaille, le 20 mars 1921, devant 5000 gymnastes et musiciens rassemblés aux Tuileries, des mains du maréchal Foch qui déclare : *Tu as été un des meilleurs artisans de la victoire*.

Entretemps, le pape lui décerne la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. En 1867 à Metz, le Maréchal Foch avait déjà remis à Paul Michaux (alors âgé de 13 ans) son diplôme d'entrée dans la congrégation Marie reine des anges. La cérémonie se continue par le défilé de tous les participants vers l'Arc de triomphe où deux jeunes gymnastes déposent une gerbe.

Vers la fin de 1921, Paul Michaux n'écrit pratiquement plus dans *Les Jeunes* et c'est François Hébrard qui ouvre le congrès de 1922 avec un bulletin médical du docteur Mayet informant de la santé de Paul Michaux : *Nous devinons quelle épreuve la Providence envoie à son cœur aimant et dévoué*.

Les 21 et 22 juillet 1923, souffrant, il est dans l'incapacité d'assister au défilé de 30000 gymnastes sur l'avenue des Champs-Élysées lors du concours international de gymnastique organisé à Paris pour le 25^e anniversaire de la FGSPF. Il meurt le 21 novembre 1923.



REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR À PAUL MICHAUX EN 1921, AU JARDIN DES TUILERIES, PAR LE MARÉCHAL FOCH.

Ses obsèques sont célébrées à l'église Saint-Thomas d'Aquin par le cardinal Dubois, archevêque de Paris, en présence de son ami de toujours, le maréchal Foch, du directeur de l'Assistance publique, treize généraux, un amiral, quatorze sommités médicales et 3000 gymnastes avec les drapeaux d'une cinquantaine d'associations et ceux des 72 unions régionales qui défilent devant son cercueil.

Son corps est inhumé au cimetière du Montparnasse où, sous la conduite de l'actuel président général, une petite délégation officielle se rend encore tous les ans à l'occasion du 1^{er} novembre.

SOURCES :

- Jean-Pierre Augustin, *Les catholiques dans la République*, 2005
- Jean-Marie Jouaret, *Une histoire de la fédération des sections sportives des patronages catholiques 1898-1998*, 2012
- François Jung, *Le Docteur Paul Michaux, 1854-1924*, 2000
- Robert Hervet, *La FSF de 1898 à 1948*, 1948
- Collection du magazine *Les Jeunes*

REJOINDRE ATOUTFORM'

ÊTRE UNE ASSOCIATION ENGAGÉE DANS LE PROGRAMME ATOUTFORM' DE LA FÉDÉRATION C'EST AVANT TOUT PROPOSER À SES MEMBRES DE DEVENIR ACTEURS DE LEUR SANTÉ. PAR LE BIAIS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET CULTURELLES ADAPTÉES ET D' ACTIONS DE PRÉVENTION, CHACUN PEUT ADOPTER LES COMPORTEMENTS FAVORABLES À SA SANTÉ.

UN PROGRAMME SANTÉ RECONNU

Inscrit dans le plan national *sport santé bien-être*, le programme Atoutform' répond à la problématique de santé publique actuelle en luttant contre les effets de la sédentarité, du vieillissement et de l'isolement.

UN RÉSEAU SPORT SANTÉ

Le programme santé de la fédération, c'est une communauté d'acteurs du sport et de la santé qui partagent une idée commune : la défense de la pratique des activités physiques et sportives (APS) comme facteur de santé pour tous.

UNE DÉMARCHÉ DE PRÉVENTION

Atoutform' est un moyen pour les associations locales de sensibiliser leurs pratiquants à préserver leur hygiène de vie, leur forme, leur santé et leur socialisation.

UNE PRATIQUE ADAPTÉE À CHACUN

Atoutform' favorise l'accès à la pratique d'activités (sportives ou culturelles) pour tous. Pour ce faire, il s'adresse aux personnes souhaitant adapter leur pratique à leurs capacités physiques, leur rythme de vie, etc. mais aussi aux personnes fragilisées par l'âge ou atteintes de maladies chroniques (accidents vasculaires cérébraux, cancers, affections respiratoires chroniques, diabète, etc.)

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Les comités départementaux et régionaux de la fédération aident les associations à intégrer une démarche sport santé grâce à Atoutform' et à mettre en œuvre des actions de prévention à destination de leurs pratiquants.

**CHACUN PEUT ADOPTER
LES COMPORTEMENTS FAVORABLES
À SA SANTÉ**

UNE COMMUNICATION ADAPTÉE

La fédération met à disposition de ses associations des outils de promotion personnalisables pour une uniformité nationale. Ainsi, les activités et actions Atoutform' sont reconnues à travers toute la France.

UN CURSUS DE FORMATION SPORT SANTÉ

La fédération met en place un cursus de formation permettant à ses animateurs d'acquérir les compétences d'accueil de personnes fragilisées présentant des besoins spécifiques. Ce cursus est inscrit sur l'arrêté interministériel du 8 novembre 2018.

UN ACCUEIL ATTENTIF ET QUALIFIÉ

Au-delà de la capacité qu'ils ont à adapter leur activité aux limitations des pratiquants, les animateurs Form+ apportent un accompagnement personnalisé et attentif à chaque pratiquant (accueil, objectifs, bilans, informations, prévention, etc.)

UNE LARGE PROMOTION

La fédération représentée par ses comités régionaux et départementaux valorise sur l'ensemble du territoire national les actions menées par les associations en matière de prévention santé et d'accueil de public fragilisé via ses réseaux sociaux, sa lettre info mais aussi via son site internet www.fscf.asso.fr.

UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE

Développer le programme Atoutform' au sein de son association c'est proposer à ses adhérents d'intégrer une communauté de personnes dans la même dynamique de bien-être, d'entraide et de santé.



PLUS D'INFORMATIONS :

Pour tout renseignement sur Atoutform' : sante@fscf.asso.fr
ou www.fscf.asso.fr/atoutform

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun. Reconnue d'utilité publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes. La FSCF met un point d'honneur à la formation de bénévoles mais aussi de professionnels (Brevet Fédéraux, BAFA/ BAFD, BPJEPS, etc.).

Forte de ses 218 200 adhérents et 1 400 associations affiliées, la FSCF propose des activités innovantes dans les domaines sportifs, culturels et socio-éducatifs. Elle encourage l'accès à la pratique d'une activité sous toutes ses formes : initiation, découverte, loisir ou compétition. Afin d'illustrer sa capacité à mobiliser et à développer le sport pour tous, la FSCF organise de nombreuses compétitions, manifestations et autres rencontres, toutes placées sous le signe des valeurs qui l'animent.



1 AN
5 NUMÉROS
15€

ABONNEZ-VOUS!

JE M'ABONNE AU MAGAZINE LES JEUNES POUR 1 AN (4 NUMÉROS PAR AN + 1 NUMÉRO HORS SÉRIE) AU TARIF DE 15 € ET JOINS MON RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE LA FSCF.

Nom :

Prénom :

Association :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Paraît 5 fois par an / prix au numéro : 4 euros

Coupon à découper ou à photocopier et à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Fédération Sportive et Culturelle de France

Service Abonnement Les Jeunes

22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris

Fiche inscription à télécharger

sur le site de la fédération : www.fscf.asso.fr

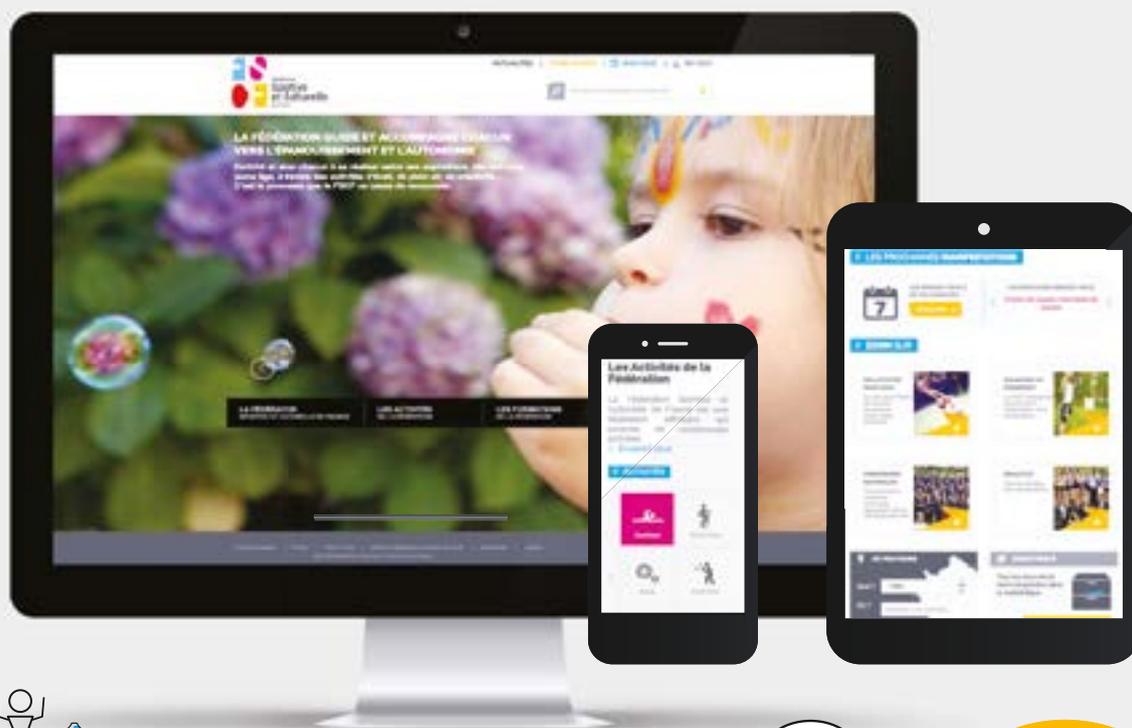
Fait à : Le :

Signature + Cachet

LES JEUNES

www.fscf.asso.fr

DÉCOUVRIR, PARTAGER, COMMUNIQUER !



La fédération sport et culture



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France



www.fscf.asso.fr